



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



25126248

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 SEP. 2025

DU BRABANT WALLON
Greffe

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0740 653 891**

Nom

(en entier) : **Karthala Belgique**

(en abrégé) : **KB**

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Place du plat Pays, 15 à 1348 Louvain-la-Neuve**

Objet de l'acte : Modification de la composition du conseil d'administration

Suite à l'Assemblée Générale du 16 aout 2025

Démission d'administrateurs :

Veronique Thirionet
rue du Relais,8
1050 Ixelles
née le 29/05/1967 à Watermael Boitsfort

Nomination d'administrateurs:

Olivier Poncelet
Rue Biernaux, 52 à 1301 Wavre (Bierges)
05/10/1966 à Mons
Belgique
05/10/1966

Jacinthe Mazzocchetti
Rue Edmond, 16 à 6900 Hargimont
14/07/1975 à Aye

Xavier Briké
Rue de Villers, 72
1490 Court-Saint-Etienne
Belgique
18/12/1976 - Namur (Belgique)

Sylvestre Alloing
Hohenstaufenstrab, 56
47058 Duisburg (Allemagne)
24/12/1972 - Marseille (France)

Désormais, le conseil d'administration se compose comme suit:

SERVAIS Olivier
KAWAYA Odon
LAURENT Pierre-Joseph
AUDRAIN Marc
AUDRAIN Xavier
BRIKE Xavier
PONCELET Olivier

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge

MAZZOCCHETTI Jacinthe
ALLOING Sylvestre

Changement d'adresse du siège social

Le siège social et le siège d'exploitation de la société coopérative sont transférés au Rue du Poirier 10, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve. Cette modification prend effet à partir du 4 septembre 2025 ».

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).